

---

**Chambre des Représentans.**

---

SÉANCE DU 28 MAI 1836.

www

*RAPPORT fait par M. EUG. DESMET, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur François Georges.*

---

MESSIEURS ,

Par requête du 27 novembre 1833, le nommé François Georges, préposé de douanes, demande des lettres de naturalisation ordinaire.

Cet individu, qui est actuellement employé dans notre douane, se dit né à Vacrwaerden en Hongrie et âgé de 53 ans. Il prétend avoir servi dans l'armée autrichienne depuis 1797 jusqu'en 1809, dans l'armée française depuis 1811 jusqu'à 1813, époque à laquelle il est entré au service des Pays-Bas.

Cependant il ne produit aucune pièce propre à établir le lieu de sa naissance et ses services militaires. Il assure avoir envoyé tous ses titres au Ministre de la Guerre de Hollande. Le seul fait prouvé par le brevet joint à sa requête est que, le 30 août 1819, il a obtenu son congé et une pension annuelle de 88 florins ; il était alors maréchal-des-logis au régiment des dragons légers n<sup>o</sup> 5.

Depuis ce temps, il a été employé dans les douanes et aujourd'hui il occupe une place de préposé de troisième classe au Pont-de-Paille à Maldegheem ; les différentes autorités ont donné des renseignemens très-avantageux sur sa conduite morale, sur son zèle à remplir ses fonctions, sur sa probité et sur son dévouement au Gouvernement du Roi.

La Chambre voudra remarquer que le pétitionnaire ne demande que la naturalisation ordinaire.

*Le Rapporteur,*  
**EUG. DESMET.**

*Le Président,*  
**MILCAMP.**

---